Présentation Atelier Velobuc

A partir de la semaine du 29 novembre, l'atelier Vélo va commencer !

Une convention a été signée entre l'Antenne de VeloVGP, 2 Ter Avenue Jean Casale 78530 Buc, représentée Daniel Dezulier et la cité scolaire franco-allemande, 7, rue Collin Mamet-78530 Buc, représentée par sa Proviseure, Madame Marie-Alix Morlet

Il a été convenu ce qui suit :

Objectif

- L'atelier vélo a pour objectif de rendre autonomes les élèves :
  Par rapport à certaines réparations : pneus, freins, transmission
  Par rapport à l'entretien : ajustement du vélo, nettoyage et graissage de la chaîne du vélo.
  Par rapport à l'équipement règlementaire : éclairage, sonnette, catadioptres

Créneaux horaires:

- Mercredi de 13h40 à 14h30
- Mardi de 16h30 à 17h30
- Vendredi de 17h20 à 18h20

Matériel

Le matériel sera acquis par le Foyer socio-éducatif du LFA . Dans un premier temps le matériel sera prêté par VeloBuc en présence de son représentant. Cette phase de transition permettant d'établir la liste minimale nécessaire à l'activité.

Accompagnement

Le représentant de VeloBuc sera toujours aidé de lycéens référents et d'un personnel du LFA (AED, CPE ou enseignant) et/ou d'un parent. Les adultes encadrants s'inscriront de façon volontaire.

Inscriptions élèves/adultes

Les inscriptions se feront au bureau de la vie scolaire. Chacun s'inscrira au plus tard le vendredi avant 14h00 pour la semaine suivante.

L'équipe Atelier Vélo